

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

N° R-4098-2019

ÉNERGIR, S.E.C., société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »),

---

**AFFIDAVIT**

---

Je soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directrice adjointe, Réglementation et tarification chez Énergir;
2. J'ai une connaissance des faits allégués dans la « *Demande relative à un projet d'investissement aux fins d'injection de la Coop Agri-Énergie Warwick et à l'établissement de certains taux* »;
3. J'ai une connaissance des faits allégués aux pièces Énergir-1, Documents 1 et 2;
4. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ**, à Montréal, le 22 août 2019.

*(s) Caroline Dallaire*

---

**CAROLINE DALLAIRE**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 22<sup>e</sup> jour d'août 2019

*(s) Ninon Viel #203406*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec